

Décision portant composition des bureaux de vote pour le scrutin des 17 et 20 mars 2023

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L713-1, L713-9, L721-1 à L721-3, D719-4 et D721-1 à D721-8 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Vu la charte de l'élu de l'université de Bordeaux ;

Vu la décision en date du 2 février 2023 portant organisation du renouvellement partiel de la représentation des usagers au conseil d'Institut de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Vu la décision en date du 7 mars 2023 portant recevabilité des candidatures pour l'élection des représentants des usagers au sein du conseil d'Institut de l'INSPE de l'académie de Bordeaux des vendredi 17 et lundi 20 mars 2023.

Le président de l'Université de Bordeaux

DECIDE

Article 1 :

La composition des bureaux de vote pour l'élection des représentants des usagers au conseil d'Institut de l'INSPE de l'académie de Bordeaux est fixée en ces termes :

Bureaux de vote	Composition des bureaux de vote
Bureau 03 Site d'Agen	Présidente : Cindy JACQUES Assesseures : Aurélie LE BIZEC, Maria LAVDA MARTY Assesseurs étudiants : Amandine SALMON, Dylan BOUSQUET
Hall du bâtiment E Site de Mérignac	Présidente : Nadège LESPINASSE Assesseures : Lise IRACABAL, Sylvie DELBOS, Pauline MACIEJOWSKI, Claudia BOURSIER Assesseurs étudiants : Lisa CARIOU, Antonin HAUCHERE

Bureaux de vote	Composition des bureaux de vote
Salle 2 Site de Mont-de-Marsan	Présidente : Jennifer DUPUY Asseseurs : Julien CHENU, Carole SALVAT Asseseurs étudiants : Claire COLLETTE, Jérémy PRAT
Service Financier Site de Pau	Présidente : Karine OCHEM Assesseure : Véronique GUICHETEAU, Christophe FRISTOT Asseseurs étudiants : Pablo BAYONA, Elisa HUMARAUT
Bureau de la scolarité Site de Périgueux	Présidente : Sylvie DEZODT Assesseures : Audrey DEJTER, Estelle PRUGNARD Asseseurs étudiants : Sasha ISSAD, Lena MARANDE
Section de vote	Composition de la section de vote
Hall Kergomard Site de Caudéran	Présidente : Delphine FLAUD, Assesseures : Stéphanie BOUDE, Sandrine CAMBEILH, Joann FRAPPÉ, Catherine PERY Asseseurs étudiants : Laura FEVRE, Charles REUS

Article 2 :

La présente décision sera affichée dans les bureaux de vote listés ci-dessus le jour des élections.

Fait à Talence, le 13 mars 2023
Pour le président de l’Université de Bordeaux
Dean Lewis

et par délégation
Julien ROPIQUET
Directeur des affaires juridiques

